

À Lille, le 4 février 2022

À l'attention de Monsieur M. Georges-François
Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord

Objet : interpellation de la préfecture par la section LDH Lille à l'occasion du meeting d'Éric Zemmour à Lille le 5 février 2022

La section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme est indignée par la venue de Éric Zemmour à Lille et par la complicité des pouvoirs et médias dans la diffusion des idées dangereuses qu'il défend.

Depuis maintenant plusieurs mois nous constatons un climat politique et social alarmant. S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit.

La liberté d'expression, principe fondateur et droit fondamental de notre démocratie, n'autorise pas le mensonge, la falsification de l'histoire, les appels à la violence et la haine pour lesquels Éric Zemmour a été plusieurs fois condamné par la justice.

La section se saisit de cette occasion pour dénoncer vivement les extrêmes droites, rappeler les dangers imminents que la diffusion des idées racistes et nationalistes font peser sur la démocratie et le lien social. Comme l'indique l'historien Nicolas Lebourg¹, les extrêmes droites défendent une vision du monde fondée sur « *l'idée que la société fonctionne comme un être vivant (...), qu'elle repose sur l'ethnie, la nationalité ou la race* ». Cette conception absolue des différences entre races, nations, ethnies, cultures, est destructrice de l'universalisme qui fonde les combats de la LDH depuis l'Affaire Dreyfus. Le nationalisme ethnique et le libéralisme de Zemmour menacent les fondements de notre État de droit, notre liberté d'expression, et les droits économiques et sociaux déjà largement mis à mal ces dernières années.

Tout d'abord, une étude récente² atteste de la surreprésentation de ces extrêmes droites pourtant condamnées et coupables d'appels à la haine et la violence dans la couverture médiatique de la campagne. Cela nous interroge sur le rôle de régulateur de l'État par le biais du CSA, qui manque à sa mission depuis plusieurs mois.

Au-delà, certains propos nous indignent. Le président Macron lors de ses vœux du 31 décembre 2021 a affirmé que "Les devoirs valent avant les droits".

¹ [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/10/31/l-extreme-droite-est-une-vision-du-monde-pas-un-programme_6100478_823448.html#xtor=AL-32280270-\[mail\]-\[ios\]](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/10/31/l-extreme-droite-est-une-vision-du-monde-pas-un-programme_6100478_823448.html#xtor=AL-32280270-[mail]-[ios])

² http://www.herve.name/research/nherve_presidentielle_2022_v1.0.pdf?fbclid=IwAR0IGeBVgsv-QMEOYkNhBcctCmeXXFa1oaC6QYnIp4dn7Qr7mneXiBi1ixM

Cette déclaration est inconstitutionnelle et n'a pas été contestée par les principales forces politiques en présence, par opportunisme ou par adhésion. Cela rend l'idée dangereusement recevable particulièrement pour les extrêmes droites. L'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen pose que la loi « [...] doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux [...] ». Ce texte unit dans humanité et citoyenneté, signifiant leur complémentarité essentielle. De même que les droits attachés au simple fait d'être humain ne sont pas conditionnés à des devoirs, il n'y a pas de condition préalable à l'exercice de la citoyenneté.

Ces discours induisent une logique sécuritaire et de surveillance généralisée pour trier et protéger les « bons citoyens » des « rebelles » et opposants. Ils ouvrent, tant sur la forme que sur le fond, des brèches dans lesquelles s'engouffre l'extrême droite qui se nourrit de la relativisation des droits fondamentaux.

Comme l'affirme notre président Malik Salemkour³, « *les musulmans, les juifs, les étrangers, les mouvements de défense des minorités, les féministes, les écologistes, maintenant les personnes en situation de handicap et d'autres demain, tous sont cloués au pilori et jugés coupables de ne pas être dans le moule d'une France uniforme* » fantasmée par Éric Zemmour.

Ce refus de l'égalité des droits est au cœur des idéologies d'extrême droite. Véhiculant la haine et la division, cette idéologie se diffuse d'autant plus qu'une large partie de la classe politique loin de la dénoncer unanimement et fortement distille une vision inquiétante de la société et de la citoyenneté fondée sur la même division haineuse. Les « petites phrases » récentes du président de la République sur les non-vaccinés et de la candidate des « Républicains » sur les quartiers populaires, les multiples attaques contre la CEDH révèlent également une vision de la société et de la citoyenneté qui remettent frontalement en cause le principe d'égalité civile et pénale qui est au cœur du projet républicain depuis 1789. Cette aspiration autoritaire du pouvoir, avec l'idée d'une puissance d'État promotrice d'un ordre moral, doit être systématiquement combattue.

Nous défendrons nos propositions de solidarité et de justice, pour une démocratie de citoyennes et de citoyens libres et égaux en droits et en dignité.

C'est pourquoi au-delà de la dénonciation des idées, mouvances et candidats des extrêmes droites, nous souhaitons rappeler à l'État et au gouvernement qu'il ne peut se rendre coupable de la diffusion de ces propos et projets qui mettent en péril l'État de droit, la liberté, et le lien social.

LDH Lille
5, rue Saint Omer
59000 LILLE
lille@ldh-france.org

³ <https://www.ldh-france.org/20-janvier-2022-tribune-de-malik-salemkour-des-derapages-explosifs-sur-nos-fondements-democratiques-publiee-sur-mediapart/>